

Communauté de communes du Plateau Picard

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2016

Les montants de la présente note sont exprimés en milliers d'€.

Sommaire :

I. Le cadre général

II. La section de fonctionnement

III. La section d'investissement

IV. Les données synthétiques - Récapitulation

I - Le cadre général

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet de la communauté de communes.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la communauté de communes prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes.

Le vote du compte administratif par le conseil communautaire a eu lieu le 23 mars 2017.

Le compte administratif est composé d'une part, de la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) et d'autre part, de la section d'investissement.

II - La section de fonctionnement

L'année 2016 a généré un excédent de fonctionnement de 1 183 K€.

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communautaires. Pour notre communauté de communes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 11 057 K€ en 2016 (360 €/habitant). Elles sont constituées principalement du produit des services (ventes des repas à domicile et accueil des enfants), des impôts et taxes (dont taxe des ordures ménagères), et des dotations versées par l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 9 874 K€ en 2016 (322 €/habitant). Elles sont composées des charges courantes (entretien, énergie, assurances, achats de matières premières et de fournitures, prestations de services effectuées...), des charges de personnel, du reversement de fiscalité aux communes, des subventions versées aux associations et des intérêts des emprunts à payer.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

Dépenses	Montant (en milliers d'€)	Recettes	Montant (en milliers d'€)
Charges à caractère général	2 772	Produits des services	250
Charges de personnel	2 532	Impôts et taxes	8 091
Autres charges de gestion courante	1 797	Dotations, subventions	2 092
Atténuations de produits	2 186	Autres produits de gestion courante	226
Charges financières	86	Produits financiers	-
Charges exceptionnelles	47	Atténuation de charges	325
		Produits exceptionnels	73
Total dépenses réelles	9 420	Total recettes réelles	11 057
Virements internes (Opérations d'ordre de transfert entre section)	454	Virements internes (Opérations d'ordre de transfert entre section)	-
Total général	9 874	Total général	11 057

Excédent de fonctionnement : 1 183 K€

Excédent antérieur reporté : 4 379 K€

Excédents de fonctionnement cumulés au 31/12/2016 : 5 562 K€

c) La fiscalité

Le produit reçu pour l'ensemble des impôts « ménages » c'est à dire taxe d'habitation et taxe foncière s'est élevé à 2 164 K€. Le produit perçu pour l'ensemble des impôts entreprises s'est élevé à 2 660 K€ via la CVAE pour 658 K€, la CFE pour 1 281 K€, la taxe sur les surfaces commerciales pour 159 K€ et l'IFER pour 562 K€.

La taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères s'est élevée à 2 079 K€.

Des reversements ont également été effectués auprès des communes et du fonds national de garantie pour 2 186 K€.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations versées par l'Etat à toutes les collectivités pour leur fonctionnement se sont élevées, pour la communauté de communes, à hauteur de 1 116 K€ soit une baisse de 17% par rapport à 2015.

III - La section d'investissement

a) Généralités

La section d'investissement est liée aux projets de la communauté de communes à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

La section d'investissement de la communauté de communes a regroupé pour l'année 2016 :

- en dépenses (102 €/habitant) : Il s'agit notamment d'équipements pour les bureaux de la communauté de communes, des travaux de voiries d'intérêt communautaire, de rénovation des gymnases des collèges, de travaux, du financement du développement du très haut débit, de subventions d'équipement versées ainsi que des remboursements d'emprunt.

- en recettes : Les principales recettes d'investissement perçues par la communauté de communes sont les subventions reçues de l'Etat, de la Région, du Département et de la CAF pour l'achat de matériels, la voirie, les bâtiments (Gare de St Just, Gymnase, parking des longs près, broyeur) ainsi que le fonds de compensation de la TVA.

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement réalisée en 2016

Dépenses	Montant (en milliers d'€)	Recettes	Montant (en milliers d'€)
Opérations d'équipement	2 665	Opérations d'équipement	134
Opérations financières	417	Opérations financières	331
Opérations d'ordre	29	Opérations d'ordre	483
Opérations non affectées effectuées pour compte de tiers	7	Opérations non affectées effectuées pour compte de tiers	1
Total général	3 118	Total général	949

Déficit d'investissement 2016 : 2 170 K €

Excédent antérieur reporté : 2 024 K€

Déficit d'investissement cumulés au 31/12/2016 : 145 K €

c) Dépenses d'investissement

Les principales dépenses réalisées en 2016 sont les suivantes :

- Très Haut Débit : 1 686 K€
- Travaux de voiries : 564 K€
- Subventions d'équipement versées : 158 K€
- Equipement pour l'espace Baynast : 64 K€
- Réhabilitation des gymnases du Collège de St Just : 50 K€

Accusé de réception en préfecture
060-246000566-20170629-CA2016-BF
Date de télétransmission : 10/07/2017
Date de réception préfecture : 10/07/2017

- Travaux communautaires : 38 K€
- Aire d'accueil des gens du voyage 35 K€
- Aménagement de points petite enfance de Maignelay Montigny : 34 K€
- Conteneurs à déchets et PAV : 25 K€
- Aménagement de la maison de santé pluridisciplinaire : 6 K€
- Aménagement des abords de la gare de St Just : 3 K€

d) Les subventions d'investissements :

Les subventions d'investissement reçues en 2016 sont les suivantes :

- de la Région : 44 K €
- du Département : 31 K€
- de l'Etat : 27 K€
- de la CAF : 22 K€

IV - Les données synthétiques du compte administratif 2016 - Récapitulation

a) Données globales

Résultat cumulé de fonctionnement : 5 562 K€

Résultat cumulé d'investissement : - 145 K€

b) Etat de la dette

Les remboursements des emprunts se sont élevés à 418 K€ pour la part remboursement du capital et à 89 K€ pour les intérêts correspondant.

Au 31/12/2016 le capital restant dû s'élève à 2 429 K €. L'encours de la dette est de 79 € par habitant.

Fait au Plessier sur St Just, le 29/06/2017
Le Président,
Frans DESMEDT


